

1. *Débitrice*: **Bremor SA**, chemin Vert 33, 1804 **Corsier-sur-Vevey**
2. *Remarques*: Le commissaire au sursis: Jean-Claude Chaignat, breveté Préposé OPF Vaud, case postale 50, 1055 Froideville  
L'assemblée des créanciers est fixée le: vendredi 12 novembre 2004 à 14 h 30, à l'Hôtel des 3 Couronnes, rue d'Italie 49, 1800 Vevey  
Dépôt des pièces: Les créanciers peuvent prendre connaissance des pièces durant les 20 jours précédant l'assemblée des créanciers, soit dès le 15 octobre 2004, au bureau du commissaire (sur rendez-vous) à Froideville ainsi qu'au bureau de l'office des poursuites et faillites de Vevey, rue de la Madeleine 39, 1800 Vevey  
J.-C. Chaignat  
1055 Froideville  
(02486284)